

CHERCHEL AL'EPOQUE CONTEMPORAINE

(Période française-débuts de l'Indépendance)



Yemouna BEGHDAI - REBAHI
Maitre de recherche
Centre National de Recherche en
Archéologie -Alger-

Situation géographique:

Cherchel, l'antique Iol – Caesarea¹, est une coquette ville côtière, qui bénéficie d'une situation géographique privilégiée. Implantée aux piémonts cherchelois couverts de forêts verdoyantes, elle borde les limites occidentales du centre algérois en étant érigée à une centaine de Kms à l'Ouest d'Alger la capitale (fig. 1).

Son relief est caractérisé par deux zones : l'une côtière constituée de plaines douces s'étendant sur une longueur de

14 Kms au Nord débouchant sur les rivages; l'autre, montagneuse, s'élève au sud des riches plaines jusqu'aux communes limitrophes occupant une superficie importante de l'arrière pays.

Par ailleurs, Cherchel se trouve comprise dans une zone urbaine dense, proche d'un chapelet de villes éparpillées sur un rayon d'une centaine de Kms où sont implantées de grandes métropoles (Bou-Ismaïl, Hadjout, Koléa, Blida, Alger) et des villes historiques célèbres telles que Tipasa, Gouraya (Antique Gunugu) et

Ténès (Antique Cartenae).



Fig. 1. Plan de situation de Cherchel (d'après Souq 2004 : 70).

L'environnement territorial et paysager de Cherchel², eu égard à la diversité de son relief et la clémence de son climat, est très favorable à l'occupation humaine, une occupation reconnue depuis la préhistoire à nos jours.

Contexte socio- culturel et économique la veille de l'occupation française

À la veille de l'invasion française, la société algérienne fonctionnait selon des rapports complémentaires établis entre la ville et ses campagnes, entre

cet ensemble et le Beylik (SAIDOUNI 2001 :380-389). Les campagnes approvisionnaient les villes en produits agricoles, en bétail et en matières premières et participaient aux exportations vers l'étranger du surplus de leurs productions. Par ailleurs, les campagnes trouvaient dans les marchés urbains des produits manufacturés qui leur sont

nécessaires (SAIDOUNI 2001: 227- 232).

Mais l'équilibre socio-économique observé entre ces deux mondes ne tarda pas à se déstabiliser puis à se rompre. Plusieurs causes internes et externes ont contribué à cette rupture. L'une des plus importantes est inhérente au recul économique enregistré par les villes qui n'assuraient plus leur rôle de levier du développement économique. Alger avait cette lourde tâche par rapport à Cherchel et aux autres villes de l'Algérois (Blida, Koléa,...) de par sa suprématie en course. Et quand son importance s'amenuisa, face à la montée fulgurante des pays européens qui

connurent un essor économique sans précédent³, l'équilibre s'effondra laissant la place à une situation politico- économique incertaine (SAIDOUNI 2001:420).

Cette situation était également observée dans le domaine de la culture (SAIDOUNI 2001: 317331-). Elle généra un environnement peu favorable à l'épanouissement de facteurs de développement notamment dans le domaine de la science et des découvertes industrielles. Alors prolifèrent des structures religieuses (confréries, marabouts, zaouïas,...) qui, sans supplanter efficacement les établissements divulguant un enseignement de qualité, contribuèrent néanmoins à la préservation de l'identité nationale quoique en offrant un enseignement médiocre, souvent entaché de charlatanisme.

À Cherchel, on connut deux puissantes familles qui avaient puisé leur autorité dans la religion : les Ghobrinis et les Braknas.

Ces derniers sont issus de l'ancêtre Sidi Mohammed Aberkane dont le Mausolée se trouve à Médéa. Installés

parmi les importantes tribus de Beni Menaceur et de Béni Bou Salah, leur influence gagna tous les territoires compris entre l'Oued Messelmoun à l'Ouest de Cherchel et l'Oued el Hachem à l'Est, qui s'étendent jusqu'aux confins de Miliana, au Sud. Cette famille ouvertement hostile à l'occupation française, considérée comme la « constante ennemie au moment de la prise de Cherchel » (GAUCKLER 1895 :6, note 5), vit plusieurs de ses descendants prendre les armes et diriger des combats contre l'armée coloniale. Les représailles furent terribles : plusieurs membres influents de cette grande famille furent déportés en 1843 et spoliés de leurs terres qui furent partagées et rattachées à plusieurs commandements (GUIN 1873 :471, note 2). Certains de ces territoires avaient été confisqués pour servir à la création de nouvelles colonies comme à Zurich (VERNEUIL, BUGNOT 1870 :161, note 1).

L'autre famille, celle des Ghobrini (ou elRobrini) (GUIN 1873 : 444- 472), plus conciliante, fut épargnée par les autorités coloniales. Le Marabout Sidi Braham El

Ghobrini, fils du fondateur de la branche chercheloise de l'ordre de Sidi Abdelkader El Djilani, repose dans la petite zaouïa des Ghobri qui se trouve en face du Nouveau Musée de Cherchel⁴. C'est là également où se trouvent les restes de son père, Si Mohammed El Ghobrini, depuis leur exhumation de l'ancienne nécropole de Cherchel, jadis située à proximité de l'abreuvoir et du caravansérail⁵ de Cherchel, extra-muros de l'enceinte coloniale et de la Porte d'Alger, de la même époque, et leur transfert « dans la coupole élevée en l'honneur de son fils Si Braham » (GUIN 1873 :471, note 5). Ce transfert eut lieu au moment de la création de la ville moderne, (après 1848), lors des travaux entrepris en vue de l'ouverture de la Route Nationale menant vers Alger.

L'invasion française et l'organisation de la résistance

L'Emir Abdelkader élu à Mascara pour repousser l'envahisseur, étendit son autorité sur Cherchel dès 1835, à partir de sa base de Miliana.

Il visita la ville vers 1838 et appela à la résistance du haut du minbar de sa grande Mosquée. La population répondit à son appel en organisant une attaque maritime. Un équipage de vingt-quatre marins à bord d'une tartane captura un bateau de commerce français (VERNEUIL, BUGNOT 1870 :156). Les Hautes Autorités françaises ne laissèrent pas passer cet incident sans réagir et ordonnèrent au Maréchal Vallée, stationnant à Blida, de marcher sur Cherchel et de l'occuper. Les troupes de l'Armée française arrivèrent en force et attaquèrent la ville. Dès le 15 mars 1840, Cherchel fut prise et une garnison s'y implanta pour maintenir l'autorité coloniale sur le territoire occupé.

Malgré cela, une forte résistance des Cherchelois et des tribus de Béni Menaceur notamment, s'organisa et essaya de repousser les soldats français. Au moment qu'il attaquait Tlemcen (avril 1842), le Général Bugeaud, alors Gouverneur Général de l'Algérie, fut appelé en toute hâte, pour contenir les luttes acharnées menées par les Berkani. En janvier 1843, le Gouverneur Général vint à la

rescousse des troupes du Général Bar et des autres officiers qui reculaient devant l'ampleur des combats. Le 23 mai 1843, le Général Bugeaud revint pour la troisième fois à Cherchel, chez les Beni Menaceur et leurs alliés (les Zatima, ...) pour porter un coup décisif aux combats des cherchelois qui refusaient l'implantation étrangère sur leurs terres. Ses méthodes implacables et expéditives ainsi que l'inégalité des forces ont été déterminantes pour venir à bout de la résistance, à Cherchel et ailleurs (AGERON 1977 :20).

Les représailles des Autorités militaires étaient impitoyables: séquestres, spoliations des biens et déportations de tous ceux qui avaient porté les armes contre eux pour rester maîtres de leur terre (VERNEUIL, BUGNOT : 1870 : 158- 159).

L'armée française s'établit dans la ville. Hâtivement, les soldats français sous le commandement de M. Cavaignac, s'attelèrent à construire une muraille pour se protéger des attaques répétées.

Mais la lutte des autochtones, dirigée d'abord par

Mohamed Ben Aissa El Berkani, ensuite par un autre Berkani, le dénommé Malek, ne fléchit pas pour autant, appuyée par les tribus de Béni Menaceur et de Zatima notamment. En 1845, les Cherchelois et les tribus environnantes reviennent à la charge en participant au soulèvement de Bou-Maza. En 1871, ils se soulèvent de nouveau sous la direction de Malek El Berkani. (VERNEUIL, BUGNOT 1870 :156- 161).

Mais cette résistance ne détourna pas les autorités coloniales de leur objectif principal qui fut l'occupation et la colonisation progressive de la ville. Dès le 1^{er} Octobre 1840, un arrêté d'expropriation émanant du Gouverneur Général de l'Algérie, mit sous séquestre, et réunit au Domaine de l'Etat, toutes les propriétés (terres et maisons) des Cherchelois et des habitants des banlieues qui ont combattu les occupants. Elles furent distribuées « à la population européenne, qui se fixe en Afrique, des établissements qui puissent subvenir aux besoins de la colonie » (BULLETIN OFFICIEL des actes du

gouvernement n° 81 du 20 septembre 1840).

Ainsi, cent familles européennes, fraîchement arrivées, eurent droit chacune à une maison et à dix hectares des terres ayant appartenu aux Cherchelois, qui furent refoulés vers les montagnes environnantes. Et pour encourager, plus, la venue de nouveaux occupants, l'Administration coloniale les exempta d'impôts pendant dix ans. Ces mesures alléchantes portèrent rapidement leurs fruits, car la ville de Cherchel comptera moins d'une décennie après, vers 1847, environ mille européens attirés de tous les horizons, dont la moitié était française (VERNEUIL, BUGNOT : 1870 : 158161-).

En 1846, les autorités coloniales consolidèrent leur présence en occupant plus de terrain dans les banlieues. Ils piétinèrent, cette fois-ci, directement sur les territoires des tribus, notamment celles de Béni Menaceur, qui avaient toujours été hostiles à leur présence et qui n'avaient cessé de prendre les armes jusqu'en 1871.

Ainsi furent créés en 1848 les

nouvelles colonies de Zurich (Sidi Amar) et de Novi (Sidi Ghilès); puis celle de Fontaine de Génie (Hadjret Enous) en 1879 et enfin Marceau (Menaceur) en 1884. Tous ces nouveaux villages agricoles coloniaux se sont vu octroyés les terres arables sur des zones favorables à l'établissement humain, réduisant les autochtones à l'indigence en les obligeant à se cantonner dans des régions montagneuses arides et peu productives. Cette politique agricole, initiée dès les débuts de l'implantation française en Algérie, mena inexorablement à l'émergence d'une nouvelle couche d'ouvriers, expropriétaires de parcelles de terre plus ou moins modestes, venant grossir les rangs des sans-emploi. Une partie considérable d'entre eux se transforma inexorablement en ouvriers agricoles subalternes dans les vastes propriétés coloniales (BENACHENHOU s. d.: 12-). Par ailleurs, l'exode à contre sens eût pour effet d'augmenter considérablement le nombre d'Algériens revenus s'installer à Cherchel qui les compta au bout du compte, pour la majeure partie de sa population : 4200

contre 1600 européens en 1950. Mais si le nombre des Algériens avait noyé celui des occupants, la richesse et le pouvoir étaient entre les mains de la minorité européenne. Ce déséquilibre économique et socio-culturel n'était pas pour plaire encore longtemps aux Algériens, qui quelques petites années plus tard, (en novembre 1954), déclenchèrent un vigoureux processus de retournement de situation qui aboutit en juillet 1962, à la reprise en mains de leur destinée.

Création de la ville contemporaine sur le site Historique

*** Cherchel à l'époque française : superposition des tissus urbains de la vieille cité**

Les autorités coloniales s'attelèrent à la création d'une nouvelle agglomération sur le tissu urbain déjà existant, dans un style qui leur fut familier. Son plan urbanistique, conçu quelques années après l'occupation (vers 1847) par

le Génie Militaire s'évertua à effacer les traces de l'architecture préexistante et à la remplacer par le modèle français. Aussi, la ville coloniale avait-elle prit place sur le site de l'antique Iol -Caesarea et sur une grande partie de Ain Ksiba, noyau historique andalou-turque (la citée médiévale)⁶. En effet, « Les colons préfèrent reproduire dans le pays colonisé un urbanisme et une architecture auxquels ils sont familiers, et marquer ainsi le territoire de la présence du vainqueur » (PICARD 1994 : 124).

A la faveur de ce projet visant la consolidation de l'empreinte coloniale, plusieurs îlots et constructions de l'époque médiévale (arabo-Musulmane et andalouse) ont été détruits. La Casbah avait des venelles et des impasses (généralement voies et passages non carrossables). A son opposé, et en s'inspirant du modèle romain (cardo / decumanus) deux axes principaux d'une largeur de 8 mètres furent créés coupant la ville de la place du Fort Royal (ex -Fort turc) à la porte de Miliana (du Nord au Sud) et de la porte de l'Ouest

à la porte d'Alger (Ouest–Est). Pour obtenir l'alignement recherché, on démolit toutes les constructions qui obstruaient le tracé et faisaient obstacle. On exploita également les espaces non bâtis qui, le plus souvent correspondaient aux jardins potagers accolés aux maisons musulmanes.

On créa la place publique (l'actuelle Esplanade en face de l'Ancien Musée) et on la borda à l'Est par le Musée et les bâtiments destinés à abriter la mairie et la gendarmerie. Quelques rares constructions de la ville médiévale jugées intéressantes par leur dimension et leur emplacement ont été épargnées des démolitions pour servir provisoirement de siège à l'administration militaire et aux civils. C'est ainsi que la grande mosquée fût transformée en hôpital militaire.

Si le plan initial, celui de 1847, avait été hâtivement établi pour répondre aux premières nécessités d'une occupation rapide et efficace, son principal ouvrage avait été sa ceinture défensive qui s'était plus ou moins superposée sur l'enceinte médiévale. Ce plan fut amené par la suite à subir des remaniements

et surtout à apporter des compléments indispensables pour donner une certaine image de la Cherchel française. La récupération des monuments antiques représentatifs de toute ville romaine (théâtre, forum,...) et leur intégration dans les nouveaux aménagements visait la légitimation de la présence française qui assurait la continuité d'une domination dont elle prétendit être héritière : « nous n'avons fait que récupérer une province perdue par la Latinité », pensent sérieusement certains⁷ (DEJEUX 1975 : 20). La destruction de la mosquée du marché et la construction d'une église sur son emplacement avait parachevé l'image symbolique d'une ville française.

Ces rajouts furent opérés en deux phases et par le truchement de deux plans : celui de 1870 et celui de 1898.

Des vestiges datant de l'époque coloniale en voie de classement, on évoque l'Enceinte et l'Eglise.

* Quelques monuments français

• L'Eglise de Cherchel

Dès les premières années de l'occupation de Cherchel, les Autorités Episcopales cherchèrent à y ériger un lieu de culte à eux. Ils avaient l'embarras du choix entre les nombreuses mosquées que l'Armée et l'Administration coloniales confisquaient aux musulmans. Une première, ensuite deuxième mosquée furent transformées en église (1842-1863-) (GEORGER 1977 : 102). Mais leur exigüité et leur état de dégradation avancé firent que les premiers curés de Cherchel durent changer plusieurs fois de mosquées en églises ou de mosquées-églises avant d'obtenir les fonds nécessaires pour bâtir une église leur convenant (GEORGER 1977 : 96-109-).

La pose et la bénédiction de la première pierre de ce lieu de culte chrétien, eurent lieu le 25 décembre De dimensions moyennes (33 m x 14,20 m), l'église fut érigée en plein centre-ville, à proximité de

Fig. 2. Mosquée d'Erahmène: ancienne Eglise, façade principale

l'Ancien Musée (Fig.2). Ses nefs sont soutenues par une vingtaine de colonnes, deux en marbre blanc, deux en marbre de Chenoua et le reste fut taillé dans du granit provenant de Hadjeret - En- Nous localité voisine. Sa façade extérieure imitant un péristyle antique est composée de six colonnes. Elle utilisa pour sa construction, comme bon nombre de bâtis de l'époque, des matériaux antiques provenant notamment de la spina de l'hippodrome de Cherchel. Son style architectural néo-classique s'apparente à un temple grec. En 1963, l'église subit quelques transformations indispensables en vue de sa reconversion en Mosquée et fut appelée Masjid Erahmane (Fig.3).

Son état de conservation nécessita quelques réfections suite aux dégâts occasionnés par le séisme d'octobre 1980.





Fig.3. Mosquée d'Erahmène: vue de l'intérieur.

L'Enceinte coloniale

L'enceinte française d'une longueur initiale de 1600 m porte des créneaux sur sa partie supérieure. Ces entailles servaient pour viser et tirer en cas d'attaque. Les deux extrémités de la muraille, saillantes et pointues, se terminaient dans la mer, en contrefort. Construite en petit appareil, elle remplaça les premiers ouvrages de fortification élevés hâtivement dès 1840 (VERNEUIL, BUGNOT 1870 : 161).

Actuellement, il ne subsiste que trois tronçons et deux portes. Deux tronçons à l'Ouest: le tronçon Nord -Ouest mesure



Fig.4. Enceinte française : tronçon Sud-ouest qui commence à partir de la porte de l'Ouest ou porte de Ténès (actuellement porte de Palestine).

73,15 m de long et 0,80 m à 2,30 m de haut du Nord au Sud. Il s'érige au front de mer. Le tronçon Sud -Ouest mesure 64,77 m de long et 4,53 m de haut. Il est construit en petit appareil et comporte 29 meurtrières encadrées de briques ainsi qu'un petit passage actuellement comblé (fig.4). Les deux tronçons sont coupés par



Fig. 5. Enceinte française : tronçon Sud-Est.

la Route Nationale n° 11 qui contourne la porte de Ténès.

Le tronçon Sud- Est long de 16,60 m se trouve au Sud de la RN n° 11, derrière l'actuelle Daïra de Cherchel (sous -préfecture). L'extension urbani- stique observée dès 1958 a conduit les autorités coloniales à opérer l'arasement du tronçon Sud-est de l'enceinte française, lui donnant une forme dégradée et surtout réduisant son hauteur presque de moitié afin qu'elle ne constitue plus un obstacle entre le centre-ville et sa banlieue récemment édifiée. Cette inclinaison en pente a une hauteur allant de 2,48 m au Sud à 1,35 m au Nord (fig. 5).

Quant aux portes de la muraille, seulement deux sont encore debout: la porte de Ténès (fig. 6) et la porte de Miliana (fig. 7).

La porte de Ténès, appelée communément porte de

l'Ouest⁸ et officiellement porte de Palestine), faisait jadis la jonction entre les deux parties de la muraille. Elle est construite en pierre de taille et constituée de trois arcs : deux sur les façades principales et un troisième au milieu du volume.



la porte de Ténès (fig. 6)



Fig. 7. Porte de Miliana (Source internet). La photo en couleur est récente (Y. Beghdadi)

Les arcs des façades reposant sur des appuis de grande section sont appareillés en pierres de taille et rehaussés d'une corniche. Le passage reliant les deux arcs de façade reçoit une couverture en voûtains et en IPN.

Plus loin, vers le Sud de la ville moderne, au cœur de l'Académie Interarmes de Cherchel s'érige la porte de Miliana. Sa technique de construction est semblable à celle de la porte de Ténès, hormis les quatre meurtrières se trouvant sur chaque côté (fig.6).

La porte de Palestine présente un assez mauvais état de conservation. Les pierres sont fragilisées par les dégradations multiples.

Plusieurs fissures sur les parties hautes des arcs, visibles à l'œil nu, causent la destruction des joints entre les pierres. On observe également la corrosion des IPN de la couverture en voûtains et leur écrasement au niveau de leur appui sur les murs en pierre, créant ainsi des fissures longitudinales au niveau de la maçonnerie. Plus grave encore est cependant la chute de grands blocs de pierres constituant la corniche. La présence de tirants atteste une intervention de consolidation antérieure.

Une étude entamée en 2003 en vue de sa restructuration a été élaborée conjointement par la mairie de Cherchel et l'ANAPSMH. Faute de crédits, sa restauration est reportée à



Fig. 8. Porte d'Alger (Source internet).

plus tard. La porte de Miliana se trouve dans la même situation.

Après l'Indépendance, les Cherchelois ont pris possession de la ville coloniale en occupant ses maisons et en réadaptant certains édifices publics à leur convenance. La porte d'Alger, a été démantelée pour élargir la Route Nationale menant vers Alger (fig.8) ; l'église a été transformée en mosquée (l'actuelle Masdjid Erahmène) et l'hôtel Caesarea, utilisé comme commissariat de police durant les décennies noires, est redevenu hôtel en 2007 : (l'hôtel Necib, ex- Césarée), après que les travaux de réhabilitation et de restauration de la bâtisse furent achevés.

Cherchel indépendante: patrimoine, urbanisme et développement

• Cherchel au lendemain de l'indépendance : Les premiers plans de développement

A l'aube de l'indépendance, l'Algérie fut confrontée à

beaucoup de problèmes socio-culturels et économiques, conséquence d'une longue domination étrangère: (insuffisance économique, forte démographie, chômage, analphabétisme, ...). Et pour pallier au plus urgent et tenter de répondre aux besoins multiples de la population, l'Algérie adopta une politique économique socialiste planifiée. Les plans de développement national se poursuivaient, les uns après les autres, engendrant l'ouverture d'une multitude de chantiers, au profit des différents secteurs. Le premier, fut un plan triennal, et a été appliqué entre 1967 et 1969. Le second et le troisième sont plans quadriennaux et furent mis en œuvre de 1970 à 1973 et 1974 -1977 ; un autre plan quinquennal a vu ses projets se concrétiser entre 1980 à 1974,

... En vertu de ces différents plans de développement, les Wilayates (départements) bénéficièrent d'importants budgets tendant de répondre aux besoins les plus pressants d'une population vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Cherchel qui dépendait

territorialement jusqu'à 1974 de la Wilaya d'El Asnam (aujourd'hui Chlef), puis de Blida de 1974 à 1985 et enfin de Tipasa depuis 1985 à ce jour, bénéficia tout naturellement de plusieurs opérations de développement dans le cadre de ces Wilayates. Ces programmes concernaient essentiellement les secteurs les plus lacunaires comme l'enseignement, la santé, l'habitat et les infrastructures de base,...Il en résulta une urbanisation incohérente et désordonnée, notamment au niveau des périphéries.

Urbanisation boulimique et anarchique

1. Avant l'Indépendance

En réalité, les débordements ne datent pas que depuis 1962. Ils sont antérieurs à l'indépendance. Dans la Cherchel française, il y eut la création de plusieurs cités HLM tout autour de la ville. Ces constructions programmées dans le cadre du fameux Plan de Constantine (1958) pour reloger une population jadis concentrée dans des bourgades de la banlieue, avaient été conçues à dessein d'isoler la Révolution

algérienne de sa base naturelle, le peuple. Par ailleurs, elles utilisèrent, comme assiette, l'emplacement de la cité antique et une bonne partie de la Casbah médiévale. Elles poussèrent, ainsi, la ville à franchir ses limites dès 1958. Elles eurent pour conséquence directe l'arasement du tronçon Sud-est de l'enceinte française, lui donnant la forme dégradée que nous lui connaissons aujourd'hui (fig. 4). Elle réduit surtout sa hauteur presque de moitié afin de créer une continuité entre le centre-ville et les constructions récemment érigées constituant la nouvelle banlieue édifiée. Ces agrandissements extra muros restèrent toutefois à l'intérieur du rempart antique de la Caesarea de Juba II^o qui était beaucoup plus vaste que le



Fig. 9. Les deux enceintes de Cherchel : coloniale (la petite se trouvant au sein de l'enceinte antique) (d'après Leveau 1984 : 28).



Fig. 9 bis. Plan d'Aïn El Ksiba (Cherchel) et fragments de ses remparts turc et andalou (d'après Chennaoui 1996: 50).

2. Après l'Indépendance (1962)

Après 1962, les projets inachevés furent terminés ; d'autres furent lancés, dans une autre logique certes, mais qui eut néanmoins un dénominateur commun avec l'urbanisme d'avant l'indépendance : l'extension sur l'emplacement de la cité antique et sur une bonne partie de la Casbah médiévale. De nouvelles bourgades ont donc vu le jour à l'Ouest, au Sud et à l'Est de la ville. Cherchel vit sa périphérie repoussée encore plus loin, ses nouveaux bourgs s'accolèrent aux zones appartenant jadis à la périphérie les poussant vers un centre qui s'élargit sans

cesse. Cette explosion urbanistique s'est opérée, du moins à ses débuts, sans réglementation, ni contrôle. En moins d'un demi-siècle depuis l'indépendance de l'Algérie (de 1962 à 2005), on constata une extension formidable de la vieille cité.

Cette expansion anarchique, intra et extra muros, ne fut pas sans conséquence sur l'intégrité du secteur archéologique et patrimonial. L'édification de ces zones urbaines entraîna la disparition de terrains riches souvent inexplorés. L'absence de textes réglementaires en faveur d'une archéologie préventive, notamment en milieu urbain, est à l'origine de l'incapacité des services locaux de l'archéologie à lutter efficacement contre les agressions multiples provoquées par les différents partenaires concernés par l'urbanisation. De même, la carence législative observée avant juin 1998¹⁰, est à l'origine de situations conflictuelles permanentes entre les collectivités locales désireuses de réaliser leurs

programmes de développement, les pouvoirs publics animés par les mêmes objectifs, les aménageurs, et parfois les citoyens d'une part, et les services locaux chargés de la protection, de la préservation et de la conservation du patrimoine archéologique et monumental d'autre part.

Des pertes irrémédiables des traces et documents matériels, si nécessaires pour la connaissance du passé de la cité antique et médiévale furent observées durant les premières décennies de l'indépendance, période charnière qui se distingua par l'absence d'outils législatifs devant régir l'urbanisme et l'aménagement du territoire.¹¹

3. Organisation et instrumentalisation de l'urbanisme

1. Le premier Plan d'Urbanisme Directeur

C'est seulement en 1973 que Cherchel adopta un Plan d'Urbanisme Directeur (PUD), premier type de plans urbanistiques mis en

œuvre durant les décennies antérieures aux années 1990. Ce premier outil urbanistique ne sut pas maîtriser le processus d'extension au profit d'une cohésion typologique et morphologique du tissu urbain. Bien au contraire, il conforta la fragmentation de l'espace et aboutit à une urbanisation anarchique. Ainsi, un chapelet de nouveaux douars (faubourgs), surgit ça et là, autour du centre urbain, qu'on appela la Banlieue Ouest, la Banlieue Est,....

Ces douars se caractérisent par l'irrégularité des espaces extérieurs souvent impraticables et par un sous-équipement en matière de commodités, de services et de viabilités, voire leur absence. C'est généralement un habitat ayant fait fi dans sa conception et dans sa réalisation de toutes les règles d'aménagement et d'urbanisme.

Les séismes de 1980 et 1989 n'ont pas arrangé la situation. Les dégâts occasionnés dans ce qui subsista du bâti médiéval, et dans une partie des constructions d'origine coloniale, ont participé directement à cette déroute architecturale et urbanistique. Les pouvoirs publics confrontés à l'urgence et à la gravité de la

situation, plus préoccupés par le relogement des habitants sévèrement touchés, n'étaient pas très regardants sur l'application des règles d'un urbanisme urbain structuré et cohérent, ni sur le style à adopter. Alors émergea un urbanisme, sans nom, qui reflète bien « la crise architecturale » vécu en cette période de transition et l'état d'esprit d'une société en mutation. C'est en réalité un urbanisme difficile à interpréter, faute de rattachement ou d'appartenance à une culture définie, d'autant plus que l'architecture médiévale et vernaculaire s'avèrent complexes et onéreuses pour être couramment reprises et généralisées.

2. Le second Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

En 1997, Cherchel approuva son second Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU). Ces plans sont en fait des instruments législatifs de développement et de gestion urbaine conçus pour programmer l'urbanisation,

gérer et contrôler le bâti sur une durée de vingt ans. Mais toutes ces dispositions réglementaires instituées plus ou moins tardivement et à titre transitoire, ne furent pas aussitôt contraignantes et ne purent refréner totalement les agressions du tissu urbain et la dilapidation des sols. Un des problèmes engendrés par ce phénomène urbain et qui se pose actuellement avec acuité est la restructuration des zones de l'habitat informel sous forme de douars qui s'est développé en marge des opérations planifiées sur des sites classés (Bordj El Ghoula, propriété Kadour (dit Boufarik),...) ou sur des terrains susceptibles de receler des vestiges archéologiques (Garami Nord,...).

Cherchel possède pourtant un potentiel patrimonial et monumental historique des plus remarquables, capable de perpétuer les précédents acquis, d'y intégrer le savoir-faire vernaculaire et d'inspirer les concepteurs modernes de cette époque transitoire, si une attention plus affirmée lui était réservée. L'élaboration et l'adoption d'une stratégie de gestion globale du paysage

urbain exprimant clairement un choix intégré à son passé et adapté à son présent, opposable aux tiers, éviterait ce désordre urbanistique qui la défigure.



Références bibliographiques

1- Sur l'histoire antique de Cherchel (antique Iol- Caesarea), cf. notre article :

Beghdadi -Rebahi(Y.).- *Etude sur la Maurétanie des origines à 40 après J.-C.*, pp. 151-168. . In Thèse de Magister (Histoire de l'Antiquité), Université d'Alger, 1993. 318 p. (En Arabe); Rebahi (Y.).-*Juba II et Iol-Caesarea: Histoire d'une ville et de son roi.* In : SINTES (C.) dir, REBAHI (Y.) dir.- *Algérie antique : Musée de l'Arles et la Province antiques*, du 26 avril au 17 août 2003. Arles : Actes du Sud, 2003, p. 35-42 ;

2-Beghdadi - Rebahi, Ymouna , « Le rôle de Cherchel dans la course en Méditerranée (début XVIe-milieu XVIIe siècle) », *Le rôle des villes littorales du Maghreb dans l'histoire, RM2E - Revue de la Méditerranée édition électronique*, Tome III.

1, 2016, p. 79-88.

éditeur : Institut méditerranéen

url : http://www.revuedelamediterranee.org/index_htm_files/Beghdadi_2016-III-1.pdf

3- Leur permettant enfin d'occuper la première place en Méditerranée et de contrôler son trafic.

4- Le Nouveau Musée de Cherchel, aménagée par nos soins, fut ouvert au public le 18 mai 2000, à l'occasion de la journée mondiale des musées.

5- Vestiges de l'époque turque, en assez bon état de conservation.

6- « On retient, et avec raison, de la période de la colonisation française la destruction d'une grande partie partie des médinas en Algérie pour l'installation de l'armée et des premiers colons » (PICARD 1994 : 122).

7- Louis Bertand, cité par Jean Déjeux, *La littérature algérienne contemporaine*, pp.19-22(cf. Bibliographie).

8- ou plus exactement Bâb el Gharb en arabe).

9- Juba II, roi de Maurétanie, régna de 25 av. J.-C. à 23 apr. J.-C. , sur un royaume qui s'étendit de l'Atlantique au Nord-ouest constantinois.

10- Date de sortie de la loi n° 98-04 du 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel.

11- Loi n° 90 -29 du 1^{er} décembre 1990, relative à l'aménagement et à l'urbanisme.

Bibliographie

Ageron 1977:AGERON (CH.R.).- *Histoire de l'Algérie contemporaine (1830-1876)*. 6^{ème} Édition. Vendôme : PUF, 1977. 125 p. (Collection Que sais-je).

Benachenhou s. d. : BENACHENHOU (A.).- *L'expériencealgérienne de planification et de développement 1962-1982*. 2^{ème}édition. Alger: OPU. Sans date. 337 p.

Beghdadi 1994 : BEGHADADI - REBAHI (Y.).- *Etude sur la Maurétanie des origines à 40 après J.-C.* Thèse de Magister (l'histoire de l'Antiquité) à l'Université d'Alger, année scolaire 1992/ 1993. 318 p. (en langue arabe).

Beghdadi2003 : BEGHADADI - REBAHI (Y.).-*Juba II et Iol-Caesarea: Histoire d'une ville et de son roi.* In : SINTES (C.) dir, REBAHI (Y.) dir.- *Algérie antique : Musée de l'Arles et la Province antiques*, du 26 avril au 17 août 2003. Arles : Actes du Sud, 2003, p. 35-42 ; (*J'attire l'attention du lecteur sur le fait que cet article porte uniquement le nom marital :REBAHI Ymouna* ; et pas le nom de jeune fille : **BEGHDADI**). *Je l'ai rajouté ici afin que le lecteur sache qu'il s'agit du même auteur*).

Beghdadi 2016 : BEGHADADI –

REBAHI (Y.) « Le rôle de Cherchel dans la course en Méditerranée (début XVIe- milieu XVIIe siècle) », *Le rôle des villes littorales du Maghreb dans l'histoire, RM2E - Revue de la Méditerranée édition électronique*, Tome III. 1, 2016, p. 79-88.

éditeur : Institut méditerranéen

url : http://www.revuedelamediterranee.org/index_htm_files/Beghdadi_2016-III-1.pdf

Bulletin Officiel des Actes du Gouverneur, t. 2^{ème} 1839-1841: *Actes du Gouvernement n° 81 : relatif aux Expropriations* : Articles : 1 à 7 du 20 Septembre : 1 à 7 du 20 Septembre 1840. (Signée C^{ie} Vallée.) (Archives de la ville de Cherchel).

Chennaoui 1996: CHENNAOUI (Y.).- *La grande mosquée de Cherchell dite: la mosquée des cent colonnes.* In Les Cahiers de l'EPAU, N° 5/6, Alger, Octobre 1996, pp. 50-53.

Déjeux 1975 : DÉJEUX (J.).- *La littérature algérienne contemporaine*. 2^{ème} édition. Paris: PUF, 1975. 127 p.

Gauckler 1895: GAUCKLER (P.).- *Musée de Cherchel*. Paris : E. Leroux Editeur, 1895.169 p. (Collections Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie, sous la dir. de M-R. de la Blanchère).

Georger 1977 : GEORGER (A.). – Contribution à l'histoire des paroisses en Algérie : la paroisse de Cherchell (1840 - 1910). Aspects historiques et canoniques. Thèse de doctorat de

IIIe cycle en droit canonique, présentée par M. Alphonse Georger, décembre 1977, à l'Université de Sciences Humaines de Strasbourg, Faculté de Théologie Catholique, Institut de Droit Canonique).

Guin 1873 : GUIN (L.).- Notice sur la Famille des Robrini de Cherchel. In Rev. Afr., n° 17, 1873. Alger: OPU, 1873, pp. 444 – 472.

Leveau 1984 : LEVEAU (P.).- Caesarea de Maurétanie : une ville romaine et ses campagnes. Rome : EFR. 1984. 556 p., ill. (Collection de l'Ecole Française de Rome).

Picard1994 : PICARD(A.). Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962). In: Revue du monde musulman et de la Méditerranée, n°73-74, 1994. Figures de l'orientalisme en architecture. pp. 121-136;

doi : 10.3406/remmm.1994.1671

http://www.persee.fr/doc/remmm_0997-1327_1994_num_73_1_1671

Saïdouni 2001 : SAÏDOUNI (N.).- L'Algérois rural à la fin de l'époque Ottomane (1791 -1830). Beyrouth : Edition Dar Al Gharb Al –Islami, 2001. 575 p.

Souq 2004 : SOUQ (F.). – L'opération de diagnostic archéologique du terrain Marcadal à Cherchell (Algérie). In Atelier EURO- MAGHREBIN. Patrimoine et aménagement du territoire : l'archéologie préventive, Alger, Algérie, du 26- 30 novembre 2004. Alger : Unesco, pp.69- 79.

Verneuil, Bugnot : VERNEUIL (B. de), BUGNOT (J.).-Esquisses historiques sur la Maurétanie Césarienne et IolCaesarea (Cherchel). In Rev. Afr., vol., 14, 1870. Alger: OPU, 1870, pp. 45-71, 130-165.

Journaux :

Journal Officiel de la République Algérienne, numéro 44, du 15 juin 1998 (loi n° 98-04).

Journal Officiel de la République Algérienne, numéro 52, du 2 décembre 1990 (loi n° 90 -29).